GRAND CONSEIL

Question Andréa Wassmer

2015-CE-58

DICS 24.02.2015

Situation inquiétante à l'Institut Les Peupliers, Le Mouret

La situation à l'Institut Les Peupliers, au Mouret, est préoccupante. La presse en a d'ailleurs fait l'écho. Depuis 2009, au moins 50 collaborateurs ont été licenciés ou ont démissionné pour cause de maladie. Cet état d'instabilité met en danger la prise en charge des enfants et des jeunes accueillis dans l'institution.

Pour cette raison, je souhaite savoir :

- 1. Comment le Conseil d'Etat compte-t-il réagir face à cette situation de crise ?
- 2. Quels sont les montants investis chaque année par l'Etat dans cette institution?
- 3. Quelles sont les mesures qu'il compte mettre en œuvre afin de contrôler et de s'assurer du bon fonctionnement de l'établissement et de la qualité de la prise en charge des personnes dans l'institution ?

(Sig.) Andréa Wassmer, députée